



VILLE DE GRACEFIELD
Au ♥ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, QUE :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, les états financiers et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2020 seront déposés, lors de la séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 28 septembre 2021 à 19 heures à la salle de l'Érablière J.B. Caron, 581 chemin de Point Comfort, Gracefield.

Donné à Gracefield, ce 15^e jour de septembre 2021.

Raymonde Tremblay

Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Raymonde Tremblay, Directrice générale adjointe et greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié, l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal, sur le site Web de la Ville ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour de septembre 2021.

Raymonde Tremblay

Directrice générale adjointe et greffière adjointe